

16 octobre 2020

La qualité de l'eau potable en 2019



En Centre-Val de Loire plus de 13 000 prélèvements sont annuellement planifiés par l'ARS, au titre du contrôle sanitaire, pour s'assurer de la qualité de l'eau distribuée depuis la ressource jusqu'au robinet du consommateur.

Les éléments présentés ci-après constituent une synthèse régionale de la qualité des eaux distribuées pour l'année 2019.

La qualité bactériologique des eaux distribuées.

En 2019, 99 % de la population régionale a bénéficié d'une eau de bonne qualité bactériologique, avec un taux de conformité des analyses supérieur à 95 %. Par ailleurs, 1 % de la population régionale a été desservie par une eau dont le taux de conformité était compris entre 70 % et 95 %. Aucune unité de distribution n'a été alimentée par une eau de mauvaise qualité bactériologique, soit un taux de conformité inférieur à 70 %.

Répartition par département des unités de distribution (UDI) et de la population en fonction du taux de non-conformité bactériologique en 2019					
Département		≤ à 5 %	de 5 % à 30 %	> à 30 %	Total
Cher	Nombre d'UDI	109	4	0	113
	Population	309 963	5 446	0	315 409
Eure-et-Loir	Nombre d'UDI	317	13	0	330
	Population	427 856	5 932	0	433 788
Indre	Nombre d'UDI	99	5	0	104
	Population	224 896	6 280	0	231 176
Indre-et-Loire	Nombre d'UDI	152	3	0	155
	Population	601 968	4 543	0	606 511
Loir-et-Cher	Nombre d'UDI	152	4	0	156
	Population	325 993	6 562	0	332 555
Loiret	Nombre d'UDI	229	6	0	235
	Population	666 768	7 476	0	674 244
Région Centre-Val de Loire	Nombre d'UDI	1 058	35	0	1 093
	Population	2 557 444	36 239	0	2 593 683

Les teneurs en nitrates dans les eaux distribuées.

En 2019, 25 475 habitants, soit 1 % de la population régionale, ont consommé une eau dont la teneur moyenne en nitrates a dépassé 50 mg/l. Le département d'Eure-et-Loir reste, comme les années précédentes, le département le plus concerné de la région.

L'amélioration de la qualité de l'eau distribuée vis-à-vis des nitrates se confirme sur le long-terme. En dix ans, le nombre d'habitants desservis par une eau non conforme en nitrates a été divisé par deux. Cette amélioration résulte principalement de la mise en place d'interconnexions, du recours à de nouvelles ressources, voire de l'installation de stations de traitement de dénitrification.

Répartition par département des unités de distribution (UDI) et de la population en fonction des teneurs moyennes rencontrées en nitrates en 2019

Département		≤ 25 mg/l	de 25 à 40 mg/l	de 40 à 50 mg/l	> 50 mg/l	Total
Cher	Nombre d'UDI	64	47	1	1	113
	Population	148 914	162 868	1 342	2 285	315 409
Eure-et-Loir	Nombre d'UDI	118	114	59	39	330
	Population	117 628	185 035	111 884	19 241	433 788
Indre	Nombre d'UDI	66	27	11	0	104
	Population	125 747	43 936	61 493	0	231 176
Indre-et-Loire	Nombre d'UDI	136	17	2	0	155
	Population	555 854	40 082	10 575	0	606 511
Loir-et-Cher	Nombre d'UDI	134	19	3	0	156
	Population	303 797	24 487	4 271	0	332 555
Loiret	Nombre d'UDI	174	38	14	9	235
	Population	563 931	84 131	22 233	3 949	674 244
Région Centre-Val de Loire	Nombre d'UDI	692	262	90	49	1 093
	Population	1 815 871	540 539	211 798	25 475	2 593 683

Évolution du nombre d'unités de distribution non conformes et de la population alimentée par une eau non conforme en nitrates depuis 2011

Département		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Cher	Nombre d'UDI	1	1	1	1	1	1	1	1	1
	Population	2 285	2 285	2 285	2 285	2 285	2 285	2 285	2 285	2 285
Eure-et-Loir	Nombre d'UDI	59	53	63	64	59	52	42	41	39
	Population	24 718	21 146	28 732	33 173	31 472	26 780	18 814	18 408	19 241
Indre	Nombre d'UDI	2	0	2	2	0	0	0	0	0
	Population	4 119	0	4 333	3 535	0	0	0	0	0
Indre-et-Loire	Nombre d'UDI	2	0	0	0	0	0	0	0	0
	Population	3 001	0	0	0	0	0	0	0	0
Loir-et-Cher	Nombre d'UDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Population	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Loiret	Nombre d'UDI	6	7	8	7	7	7	6	7	9
	Population	9 015	11 182	4 190	1 852	2 155	2 155	1 941	2 155	3 949
Région Centre-Val de Loire	Nombre d'UDI	70	61	74	74	67	60	49	49	49
	Population	43 138	34 613	39 540	40 845	35 912	31 220	23 040	22 848	25 475

Les teneurs en pesticides dans les eaux distribuées.

En région Centre-Val de Loire, en 2019 :

- 76 % de la population, soit 1 963 565 habitants, a été alimentée par de l'eau conforme aux limites de qualité,
- 11 % de la population, soit 296 215 habitants a été alimentée par de l'eau ayant fait l'objet d'un dépassement ponctuel (de moins de 30 jours) en pesticides,
- 13 % de la population, soit 333 903 habitants a été alimentée par de l'eau ayant présenté des dépassements récurrents (plus de 30 jours dans l'année) en pesticides.

En 2018, la recherche dans l'eau de nouvelles molécules, issues notamment de la dégradation du métolachlore et du métazachlore (herbicides), avait entraîné une hausse sensible des non conformités par rapport au bilan de l'année 2017. Il est constaté en 2019 une amélioration de la qualité des eaux distribuées. Ainsi, au niveau régional, le nombre d'habitants concernés par des non conformités chroniques a diminué de 100 000 habitants, passant de 17% à 13% de la population régionale.

Ces dépassements n'ont toutefois pas nécessité la mise en place de restriction de l'utilisation de l'eau pour les usages alimentaires, conformément aux préconisations de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES). En effet, pour ces paramètres non conformes, aucun dépassement de la valeur sanitaire maximale (Vmax) définie par l'ANSES n'a été observé (NB : pour rappel, les règles de gestion applicables sont mentionnées dans la rubrique "[réglementation-onqlet pesticides](#)").

Répartition par département des unités de distribution (UDI) et de la population en fonction des teneurs maximales rencontrées en pesticides en 2019

Département		Conforme	Non-conformité ponctuelle (moins de 30 jours en 2019)	Non-conformité confirmée (plus de 30 jours en 2019)	Total
Cher	Nombre d'UDI	71	24	18	113
	Population	191 181	77 658	46 570	315 409
Eure-et-Loir	Nombre d'UDI	260	4	66	330
	Population	388 043	3 944	41 801	433 788
Indre	Nombre d'UDI	77	3	24	104
	Population	141 633	6 507	83 036	231 176
Indre-et-Loire	Nombre d'UDI	135	10	10	155
	Population	399 752	139 735	67 024	606 511
Loir-et-Cher	Nombre d'UDI	136	4	16	156
	Population	267 291	6 735	58 529	332 555
Loiret	Nombre d'UDI	207	7	21	235
	Population	575 665	61 636	36 943	674 244
Région Centre-Val de Loire	Nombre d'UDI	866	52	155	1 093
	Population	1 963 565	269 215	333 903	2 593 683

Évolution du nombre d'unités de distribution non conformes et de la population alimentée par une eau non conforme en pesticides depuis 2011

Département		2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Cher	Nombre d'UDI	2	0	2	2	1	0	0	32	18
	Population	7 358	0	1 863	3 882	6 884	0	0	60 421	46 570
Eure-et-Loir	Nombre d'UDI	53	53	64	62	63	64	44	66	66
	Population	25 336	23 984	28 747	36 203	34 768	36 323	18 459	38 665	41 801
Indre	Nombre d'UDI	1	2	2	3	2	5	5	24	24
	Population	541	2 635	1 777	2 235	1 871	4 355	5 580	80 956	83 036
Indre-et-Loire	Nombre d'UDI	12	16	6	3	2	6	8	14	10
	Population	20 912	45 247	20 368	4 791	6 330	4 818	9 704	101 707	67 024
Loir-et-Cher	Nombre d'UDI	4	3	5	10	8	14	9	18	16
	Population	1 494	1 207	3 549	18 642	19 044	26 903	19 227	61 888	58 529
Loiret	Nombre d'UDI	22	19	21	22	21	22	19	32	21
	Population	66 210	58 529	55 518	42 979	28 946	61 668	64 070	91 070	36 943
Région Centre-Val de Loire	Nombre d'UDI	94	93	100	102	97	111	85	186	155
	Population	121 851	131 602	111 822	108 732	97 843	134 067	117 040	434 707	333 903

Le chlorure de vinyle monomère.

2 040 analyses de chlorure de vinyle monomère (CVM) ont été réalisées en 2019 aux robinets d'immeubles ou de logements. Le taux de non-conformités a été de 6 % et les non-conformités confirmées ont représenté 2,5% des analyses. Il convient de préciser que la présence de CVM en un point ne signifie pas que cette pollution affecte l'ensemble du réseau ou de la ville. En effet, la présence de CVM est liée à l'existence de conduites en PVC posées avant 1980 et les concentrations rencontrées dépendent de paramètres locaux (linéaires de conduites concernées, temps de séjour de l'eau dans les conduites...).

En pratique, les extrémités de réseaux, en zone rurale plus particulièrement, sont les plus concernées en raison d'un temps de séjour de l'eau majoré. Leur impact est donc limité concernant la population exposée. Des restrictions de consommation ont été prononcées dans les secteurs concernés en cas de non-conformité confirmée.

Les perchlorates.

L'ARS Centre-Val de Loire a engagé en 2012 une campagne de mesures des ions perchlorates dans les eaux destinées à la consommation humaine mettant en évidence la nécessité de suivre ce paramètre principalement dans le Loiret et l'Eure-et-Loir.

Fin 2019, 18 UDI du Loiret totalisant 15 595 habitants (soit 2,3 % de la population), 52 UDI d'Eure-et-Loir (99 816 habitants soit 23 % de la population) et une UDI de l'Indre (3 855 habitants soit 1,7 % de la population) étaient alimentées par une eau dont la teneur moyenne en ions perchlorates a dépassé le seuil de 4 µg/l, à partir duquel il est recommandé de limiter l'utilisation de l'eau pour la préparation des biberons des nourrissons de moins de 6 mois. De plus, sept UDI du Loiret totalisant 2 193 habitants (soit 0,3 % de la population) ont été alimentées par une eau dont la teneur moyenne en ions perchlorates a dépassé le seuil de 15 µg/l à partir duquel il est recommandé de limiter l'utilisation de l'eau pour la préparation des biberons des nourrissons de moins de 6 mois, ainsi que pour les femmes enceintes et allaitantes. Des recommandations adaptées de limitation de consommation ont été adressées aux abonnés.

Le sélénium.

En 2019, au niveau régional, 29 UDI représentant 27 523 habitants, soit 1 % de la population régionale, ont consommé une eau dont la teneur moyenne en sélénium a dépassé la limite de qualité. En fonction des concentrations observées, des messages d'information adaptés ont été diffusés aux populations concernées, notamment des recommandations de non prise de compléments alimentaires à base de sélénium.

Répartition par département des unités de distribution (UDI) et de la population en fonction des teneurs moyennes rencontrées en sélénium en 2019

Département		Conforme	Non conforme	Total
Cher	Nombre d'UDI	113	0	113
	Population	315 409	0	315 409
Eure-et-Loir	Nombre d'UDI	314	16	330
	Population	428 952	4 836	433 788
Indre	Nombre d'UDI	102	2	104
	Population	229 111	2 065	231 176
Indre-et-Loire	Nombre d'UDI	153	2	155
	Population	600 608	5 903	606 511
Loir-et-Cher	Nombre d'UDI	156	0	156
	Population	332 555	0	332 555
Loiret	Nombre d'UDI	226	9	235
	Population	659 525	14 719	674 244
Région Centre-Val de Loire	Nombre d'UDI	1 064	29	1 093
	Population	2 566 160	27 523	2 593 683

Conclusion du bilan 2019

Ce bilan montre que l'eau distribuée dans la région est de qualité satisfaisante avec toutefois des disparités géographiques. Ainsi, les problèmes de qualité liés aux nitrates, mais également aux perchlorates et au sélénium, affectent majoritairement le sud-est du département d'Eure-et-Loir ainsi que le nord du département du Loiret.

Cette synthèse confirme la tendance à l'amélioration de la qualité de l'eau distribuée observée globalement depuis 10 ans pour les nitrates.

Il convient toutefois de souligner que les améliorations sont souvent liées à la mise en place de mesures curatives (dilution, traitement, changement de ressources...), et qu'elles ne résultent pas, sauf exception, d'une meilleure qualité des eaux souterraines.

Concernant les pesticides, il est constaté en 2019 une amélioration de la qualité des eaux distribuées. Ainsi, au niveau régional, le nombre d'habitants concernés par des non conformités chroniques a diminué de 100 000 habitants, passant de 17% à 13% de la population régionale. Ces dépassements n'ont toutefois pas nécessité la mise en place de restriction de l'utilisation de l'eau pour les usages alimentaires, conformément aux préconisations de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES).

Cette synthèse doit permettre de sensibiliser les acteurs de l'eau sur la fragilité de la ressource dans la région et de conduire au développement de projets territoriaux portant l'amélioration de la qualité de l'eau et la sécurisation de l'alimentation en eau : élaboration et mise en œuvre de Plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux distribuées (PGSSE), de mesures de protection de la ressource en eau...